

Agent de sécurité et de surveillance humaine

RNCP40375 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344, 344t
Formacode(s)	42822, 42872
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2027

Certificateur(s)

SCOTIA FORMATION · SIRET : 91812189800012

Partenaires habilités

33 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 33 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADI FORMATION	94464876500013	Former et organiser l'évaluation
AGUYSE FORMATION	94216819600015	Former et organiser l'évaluation
APM FORMATIONS	75210885200035	Former et organiser l'évaluation
APR FORMATION	84771251000019	Former et organiser l'évaluation
ASPR FORMATION	89306974000015	Former et organiser l'évaluation
ASPR FORMATIONS	89306974000023	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION D INCENDIE ET DE SECURITE	82900503200018	Former et organiser l'évaluation
CYNOFORM	78961839400017	Former et organiser l'évaluation
DIRECT SECURITE FORMATION	88396686300010	Former et organiser l'évaluation
DM CONSEIL ET FORMATION	93001649800030	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 33 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40375-agent-de-securite-et-de-surveillance-humaine/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'Agent de Sécurité et de Surveillance Humaine exécute, en équipe ou seul des missions visant à garantir et à fournir des services ayant pour objet la surveillance humaine ou la surveillance par des systèmes électroniques de sécurité ou le gardiennage de biens meubles ou immeubles ainsi que la sécurité des personnes se trouvant dans ces immeubles ou dans les véhicules de transport public de personnes, tout en se conformant rigoureusement aux principes de déontologie et aux lois en vigueur.

En France, cette profession est très réglementée et pour assurer la sécurité des biens et des personnes, l'Agent de

sécurité et de surveillance humaine est soumis à des exigences stricto sensu en matière de formation, d'autorisation, de responsabilité professionnelle et individuelle ainsi qu'un usage et une connaissance impeccable sur les règlements et les lois qui lui sont rattachés. Ce cadre permet de maintenir des normes élevées dans le domaine de la sécurité privée.

ACTIVITÉS VISÉES

Application conforme de la réglementation applicable au métier d'agent de sécurité et de surveillance humaine

Réalisation d'opérations de filtrage, de contrôle d'accès et de palpation de sécurité en lien avec l'événementiel

Réalisation de rondes de surveillance de sécurité et de rondes techniques

Prévention des risques terroristes dans le cadre des missions de sécurité et de surveillance humaine

Gestion des conflits et situations conflictuelles dégradées dans le cadre des missions de sécurité et de surveillance humaine

Assurer un rôle de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) dans le respect des réglementations édictées par l'INRS

Utilisation de systèmes de surveillance électronique dans le cadre de ses missions de sécurité et de surveillance humaine

Intervention au risque incendie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Vérifier l'application conforme des différentes réglementations en vigueur en lien avec la sécurité privée, ses métiers et ses agréments (arrêté du 27 juin 2017, architecture globale de la sécurité privée, livre VI du Code de la Sécurité Intérieure et décrets d'application, Code pénal et Code de procédure pénale...)

Détecter le comportement des personnes (personnels ou invités) sollicitant un accès aux lieux privés et publics surveillés, susceptibles de provoquer un trouble à l'ordre public ou d'avoir un comportement à risque

Effectuer une analyse constante du flux et du comportement des foules

Réaliser des palpations sur des personnes

Procéder à la vérification des bagages des personnes sollicitant l'accès au lieu surveillé

Réaliser des rondes de surveillance de sécurité

Procéder à des opérations de vérification sur des points identifiés comme dangereux ou à risque sur les sites surveillés (zones de travaux, zones ATEX, locaux techniques...)

Intervenir sur des sites surveillés dans la limite de ses compétences et autorisations professionnelles

Reconnaître les signes de menace terroriste

Appliquer, dans le cadre de ses missions de surveillance, l'ensemble des procédures mises en place par le SGDSN (Secrétariat général de la défense et de la sécurité national)

Réagir de façon adaptée en cas de menaces terroristes

Fournir les premiers secours dans un environnement exposé à une attaque terroriste

Anticiper les conflits naissants

Intervenir de manière graduée lors d'une situation conflictuelle dégradée

Etablir un rapport d'information circonstancié pour donner suite à la gestion d'un conflit ou d'une situation conflictuelle dégradée

Définir son périmètre d'intervention de mission et de responsabilité

Procéder à l'évacuation des personnes présentes

Réaliser les gestes de premiers secours sur les victimes après les avoir examinées et avoir choisi les actions et gestes à prodiguer

Se positionner en tant qu'acteur de la prévention au sein de son entreprise ou celle de son client

Constituer et formuler un protocole d'alerte, selon les systèmes et appareils de surveillance électronique du site surveillé (systèmes d'alarme, de contrôle d'accès, de détection des mouvements, Système de sécurité incendie -SSI...) utilisés, et le mode d'appel aux secours (Pompiers, police, gendarmerie...)

Appliquer les consignes et règlements face à un déclenchement d'alarme intrusion, ou un déclenchement d'un système de protection isolé (PTI)

Rédiger un compte rendu d'anomalies (main courante) propre au déclenchement des système d'alarme intrusion

Définir les différentes caractéristiques de l'incendie (origine, zone, combustible, développement de propagation)

Appliquer les procédures de gestion d'une alarme incendie

Intervenir sur l'incendie en manipulant les moyens de lutte contre l'incendie de première intervention (extincteur, Robinet d'incendie armé, bac à sable)

Rapporter sous forme orale ou écrite les conditions d'intervention liées au incendie

Blocs de compétences

RNCP40375BC01 — Sans objet

LISTE DE COMPÉTENCES

Sans objet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Sans objet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier peut s'exercer au sein d'entreprises de sécurité, auprès de services chargés de sécurité qu'ils soient internes aux entreprises ou dédiés à des événements, pour le compte d'entreprises privées et de structures publiques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de sécurité confirmé
Agent de sécurité chef de poste
Agent de sécurité mobile
Agent de sécurité filtrage
Agent de sécurité opérateur filtrage
Agent de sécurité magasin prévention vol
Agent de sécurité magasin arrière-caisse
Agent de sécurité événementiel
Agent de sécurité patrouilleur
Agent de sécurité par moyens électronique
Agent de sécurité dans les transports publics

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le code de la sécurité intérieure, livre VI, titre Ier (Les Articles L611-1 à L617-16 du CSI et les Articles R611-1 à R617-5 du CSI)

L'arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité ;

L'arrêté du 28 septembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité ;

L'arrêté du 1er juillet 2016 modifié relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées

La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être majeur

Etre de nationalité Française OU ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne OU titulaire d'un titre de séjour valide de 5 ans minimum sur le territoire français (applicable aux ressortissants des autres États, hors France et UE), conformément aux prérogatives du Conseil national des activités privées de sécurité - CNAPS)

Maîtriser la langue Française à l'oral comme à l'écrit. Pour les ressortissants étrangers (UE et EEE compris) : justifier d'une connaissance de la langue française de niveau dit « B1 » du cadre européen de référence pour les langues (CERL), conformément à L'arrêté du 31 mars 2022, publié au JO le 8 avril 2022, relatif à la vérification du niveau de maîtrise de la langue française fixé par la liste des documents pouvant être produits pour justifier de ce niveau de langue

Etre titulaire d'une carte professionnelle à jour des métiers de la sécurité conforme au L611.1 du Code de la sécurité intérieure lors de son entrée en formation OU être titulaire d'un numéro préalable d'entrée en formation délivré par le CNAPS

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Conformément à l'arrêté du 23 octobre 2024, article 22

:

Les membres de jury justifient, a minima, de deux années d'exercice professionnel dans le domaine d'activité concerné. Ils sont sélectionnés de manière à éviter tout conflit d'intérêt. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou les certificats de qualification professionnelle.

Le jury est composé, a minima, de deux personnes représentant l'activité privée de sécurité concernée. Les membres du jury ne font pas partie des effectifs de l'organisme de formation.

Le président du jury a une voix prépondérante, en cas de partage égal des voix.

Il viendra s'y ajouter un représentant du certificateur en 3ème personne, qui contrôle le bon déroulé de l'examen et de son organisation.

Les PV mentionnent : "président de Jury", "Jury", "Représentant du certificateur".

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2027
Date de dernière délivrance possible	28/03/2031

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36364, RNCP37035, RNCP37607, RNCP37619, RNCP38053, RNCP38451, RNCP38769

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Agent de Sécurité et de Surveillance Humaine – Scotia Groupe

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40375/>

Où se former

Formations référencées	32
Organismes	22
Régions couvertes	8
Prix indicatif	1 250 € – 3 990 €
Durée	175 – 210 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	487
Parcours menés à terme	351
Taux d'achèvement	72 %
Période	05/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	486
Montant total engagé	608 490 €
Coût moyen par dossier	1 252 €
Durée moyenne	138 h
Période	04/2025 – 08/2026
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	7 %
France Travail	2 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.